

## ARABIA SICAV

ARABIA SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **25 avril 2014**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Samia BELHADJ.

### BILAN

**ARRETE AU 31/12/2013**

(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
<b>AC1- PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>5 012 597</b>	<b>4 439 885</b>
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	4 776 297	4 082 201
b- Obligations et valeurs assimilées	236 300	357 685
c- Autres valeurs		
<b>AC2- Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>1 454 708</b>	<b>2 356 703</b>
a- Placements monétaires	0	1 790 395
b- Disponibilités	1 454 708	566 308
<b>AC3- Créances d'exploitation</b>		
<b>AC4- Autres actifs</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 467 305</b>	<b>6 796 588</b>
<b>PASSIF</b>		
*PA1- Opérateurs créditeurs	8 441	7 557
*PA2- Autres créditeurs divers	213 957	60 779
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>222 398</b>	<b>68 335</b>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>CP1- Capital</b>	<b>6 172 551</b>	<b>6 661 536</b>
<b>CP2- Sommes distribuables</b>	<b>72 356</b>	<b>66 717</b>
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	90	1 056
b- Sommes distribuables de l'exercice	72 267	65 661
<b>ACTIF NET</b>	<b>6 244 907</b>	<b>6 728 253</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>	<b>6 467 305</b>	<b>6 796 588</b>

\* données du 31/12/2012 retraitées pour raisons de comparabilité ( cf note I)

**ETAT DE RESULTAT**  
**ARRETE AU 31/12/2013**  
**(Exprimé en dinars)**

	<u>01/01/2013</u> <u>31/12/2013</u>	<u>01/01/2012</u> <u>31/12/2012</u>
<b>PR 1- Revenus de portefeuille-titres</b>	<b>111 946</b>	<b>83 691</b>
<b>a-</b> Dividendes	98 839	68 751
<b>b-</b> Revenus des obligations et valeurs assimilées	13 106	14 939
<b>c-</b> Revenus des autres valeurs		
<b>PR 2- Revenus des placements monétaires</b>	<b>57 606</b>	<b>86 376</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>	<b>169 552</b>	<b>170 067</b>
<b>CH 1- Charges de gestion des placements</b>	77 661	87 306
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>	<b>91 891</b>	<b>82 760</b>
<b>PR 3- Autres produits</b>	15 012	16 235
<b>CH 2- Autres charges</b>	34 630	31 984
<b>RESULTAT D EXPLOITATION</b>	<b>72 273</b>	<b>67 011</b>
<b>PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation</b>	-6	-1 350
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>72 267</b>	<b>65 661</b>
<b>PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation ( annulation )</b>	6	1 350
<b>Variation des plus ( ou moins ) values potentielles - sur titres</b>	-420 473	-317 760
<b>Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession des - titres</b>	-95 220	-73 942
<b>_ Frais de négociation</b>	-10 595	-8 472
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-454 015</b>	<b>-333 163</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

**ARRETE AU 31/12/2013**

	<u>01/01/2013</u>	<u>01/01/2012</u>
	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<b>AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u></b>		
<b><u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>		
a- Resultat d'Exploitation	72 273	67 011
b- Variation des plus ( ou moins ) values potentielles sur titres	-420 473	-317 760
c- Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession de titres	-95 220	-73 942
d- Frais de négociation de titres	-10 595	-8 472
<b>AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	-66 627	-100 100
<b>AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>		
<b>a- Souscriptions</b>		
_ Capital	4 239 351	149
_ Régularisation des sommes non distribuables	23 061	167
Régularisation des sommes distribuables	2 418	-671
_ Droits d'entrée	43 047	2
<b>b- Rachats</b>		
_ Capital	-4 245 387	-267 898
_ Régularisation des sommes non distribuables	-22 770	669
_ Régularisation des sommes distribuables	-2 425	-1 395
_ Droit de sortie		
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-483 346</b>	<b>-702 239</b>
<b>AN 4- <u>ACTIF NET</u></b>		
a- au début de l'exercice	6 728 253	7 430 492
b- en fin de l'exercice	6 244 907	6 728 253
<b>AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONS</u></b>		
a- au début de l'exercice	94 910	98 509
b- en fin de l'exercice	94 824	94 910
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>65,858</b>	<b>70,891</b>
<b>AN6- TAUX DE RENDEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>-6,11%</b>	<b>-4,66%</b>

## Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/12/2013

### 1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre de l'exercice 2013, il y a eu un changement de méthode de présentation des comptes touchant la rubrique suivante:

\* Reclassement des frais autres que ceux du gestionnaire et du dépositaire du PA1 au PA2

### 2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2013, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2013 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

#### 2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

## 2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 5 012 597 DT contre 4 439 885 DT au 31/12/2012, et se détaille ainsi : (ANNEXE IV)

#### Mouvement du portefeuille

	cout d'acquisition	interets courus	plus ou moins value latentes	Valeur au 31/12	Plus ou moins value réalisée
<b>Solde au 31-12-2012</b>	4 960 258	5 085	-525 457	4 439 885	
<b>Acquisition de l'exercice</b>					
Achat Actions	3 028 931			3 028 931	
Obligations de sociétés					
Emprunts d'état					
Titres OPCVM					
<b>Remboursement de l'exercice</b>					
Cession Actions	1 876 029			1 876 029	-105 307
Cession obligations de sociétés					
Cession Emprunts d'état					
Remboursement obligations de sociétés	120 200			120 200	
Remboursement Emprunts d'état	0				
Cession titres OPCVM	9 998			9 998	10 087
Variation des intérêts courus		-1 185		-1 185	
Variation des plus ou moins values potentielles			-448 806	-448 806	
<b>Solde au 31-12-2013</b>	<b>5 982 961</b>	<b>3 900</b>	<b>-974 264</b>	<b>5 012 597</b>	<b>-95 220</b>

**AC2- Placements monétaires et disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2013 à 1 454 708 DT contre 2 356 703 DT au 31-12-2012, et se détaille ainsi :

	<b>01/01/2013</b>	<b>01/01/2012</b>
	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Placement à terme	0	791 149
Certificats de depots	0	999 246
Disponibilités	1 454 708	566 308
<b>TOTAL</b>	<b>1 454 708</b>	<b>2 356 703</b>

**PA1- Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique renferme la rémunération du gestionnaire et du dépositaire et se détaille ainsi :

	<b>01/01/2013</b>	<b>01/01/2012</b>
	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
rémunération du gestionnaire	6 081	6 377
rémunération du dépositaire	2 360	1 180
<b>TOTAL</b>	<b>8 441</b>	<b>7 557</b>

**PA2- Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève à 213 957 DT au 31-12-2013 contre 60 779 DT au 31-12-2012 et se détaille ainsi :

	<b>01/01/2013</b>	<b>01/01/2012</b>
	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Frais transactions	0	88
redevance CMF	515	540
Honoraires Commissaires aux comptes	13 241	12 041
frais publications	201	101
Jetons de présence	10 000	8 752
Retenue à la source	1 141	1 795
TCL	23	-4
Achats Actions	173 144	21 773
Divers	15 692	15 692
<b>TOTAL</b>	<b>213 957</b>	<b>60 779</b>

**CP1- Le capital**

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

<b><u>Capital au 31/12/2012</u></b>	
Montant	6 661 536
Nombre de titres	94 910
Nombre d'actionnaires	31

<b><u>Souscriptions réalisées</u></b>	
Montant	4 239 351
Nombre de titres émis	60 400
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

<b><u>Rachats effectués</u></b>	
Montant	-4 245 387
Nombre de titres rachetés	60 486
Nombre d'actionnaires sortants	1

<b><u>Autres effets s/capital</u></b>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-95 220
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-420 473
Régularisation des sommes non distribuables	291
Frais de négociation	-10 595
droit d'entrée	43 047

<b><u>Capital au 31/12/2013</u></b>	
Montant	6 172 551
Nombre de titres	94 824
Nombre d'actionnaires	30

<b>CP2- Sommes distribuables</b>	<b>01/01/2013</b>	<b>01/01/2012</b>
	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Sommes distribuables de l'exercice	72 267	65 661
Sommes distribuables des exercices antérieurs	90	1 056
<b>Sommes distribuables</b>	<b>72 356</b>	<b>66 717</b>

**PR1- Revenus du portefeuille-titres**

Au 31-12-2013, les revenus du portefeuille -titres s'élevent à 111 946 DT contre 83 691DT au 31-12-2012

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Revenu des actions	98 839	68 751
Revenus des obligations	13 106	14 939
<b>TOTAL</b>	<b>111 946</b>	<b>83 691</b>

**PR2- Revenus des placements monétaires**

Les revenus des placements monétaires s'élevent à 57 606 DT au 31-12-2013 et se détaillent comme suit:

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Revenu des Placements à terme	22 804	25 929
Revenu des Certificats de depots	2 308	17 396
Intérêts sur comptes de dépôts	32 494	43 051
<b>TOTAL</b>	<b>57 606</b>	<b>86 376</b>

**CH1- Charges de gestion des Placements**

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
<b>Rémunération du gestionnaire</b>		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
La rémunération honoraires de l' AFC	76 480	86 077
<b>Rémunération du dépositaire</b>		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 d par an:		
La rémunération de l'ATB	1 180	1 230
<b>TOTAL</b>	<b>77 661</b>	<b>87 306</b>

\* au cours de l'exercice 2012 ,il y'a eu un dépassement de 50DT sur la rémunération du dépositaire fixée à 1180 dt , ce dépassement est du à un mauvais paramétrage informatique

**CH2- AUTRES CHARGES**

Les autres charges se détaillent ainsi :

Désignation	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Redevance CMF	6 481	7 294
Commissaire aux comptes	15 588	14 604
Publicité et publication	650	601
Services bancaires	21	28
Timbre fiscal	10	7
JETONS DE PRESENCE	11 248	8 751
TCL	632	699
<b>TOTAL</b>	<b>34 630</b>	<b>31 984</b>

**PR3- AUTRES PRODUITS**

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31-12-2013 à 339 999 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS , emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Au cours de l'exercice 2013 ,ARABIA Sicav a encaissé 15 012DT d'intérêts.

Le principal a commencé à être remboursé à partir de l'exercice 2011.

AUTRES INFORMATIONS	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
<b>Données pertinentes par actions</b>		
Revenus des placements	1,788	1,792
Charges de gestion des placements	0,819	0,920
<b>Revenu net des placements</b>	<b>0,969</b>	<b>0,872</b>
Autres charges	0,365	0,337
Autres produits	0,158	0,171
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,762</b>	<b>0,706</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	-0,014
<b>Sommes distribuables de L'exercice</b>	<b>0,762</b>	<b>0,692</b>
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,014
Frais de négociation	-0,112	-0,089

Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-4,434	-3,348
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-1,004	-0,779
<b>Résultat net de l' exercice</b>	<b>-4,788</b>	<b>-3,510</b>
<b>Droit d'entrée</b>	<b>0,454</b>	<b>0,000</b>
<b>résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>-5,096</b>	<b>-4,216</b>
<b>régularisation du résultat non distribuable</b>	<b>0,003</b>	<b>0,000</b>
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>-5,093</b>	<b>-4,216</b>
<b>Distribution des dividendes</b>	<b>0,702</b>	<b>1,023</b>
<b>Nombre d' Actions</b>	<b>94 824</b>	<b>94 910</b>
<b>Valeur liquidative</b>	65,858	70,891
<b>Ratios de gestion des placements</b>		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,20%	1,20%
Autres charges /Actif net moyen	0,53%	0,44%
Résultat distribuable/Actif net moyen	1,12%	0,99%

**NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE  
ARRETE AU 31/12/2013**

**ANNEXE IV**

<b>DESIGNATION DU TITRE</b>	<b>Nbre/Titre</b>	<b>Coût d'acq</b>	<b>Val au 31/12/2013</b>	<b>% ACTIF</b>	<b>% Capital</b>
<b>ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:</b>	<b>667 463</b>	<b>5 750 561</b>	<b>4 776 297</b>	<b>73,85%</b>	
<b>ACTIONS</b>					
AIR LIQUIDE	55	19 655	14 849	0,23%	0,00%
AMS	240	1 819	1 582	0,02%	0,00%
ASSAD	54 000	538 908	376 434	5,82%	0,45%
ATL	94 141	326 093	225 562	3,49%	0,38%
BEST LEASE	5 597	11 754	11 843	0,18%	0,02%
BTE	9 538	241 106	235 617	3,64%	0,95%
CIMENT DE BIZERTE	95 750	845 613	593 076	9,17%	0,22%
CITY CARS	23 510	257 435	257 317	3,98%	0,17%
ECYCL	10 000	112 000	92 120	1,42%	0,19%
ELECTROSTAR	16 227	243 405	157 337	2,43%	0,66%
HANNIBAL LEASE	36 800	349 600	327 152	5,06%	0,64%
LANDOR	25 000	187 500	184 300	2,85%	0,53%
MAG GENERAL	1 600	52 082	46 610	0,72%	0,01%
MONOPRIX	2 000	57 488	46 954	0,73%	0,01%
SOTEMAIL NS	69 108	172 770	172 770	2,67%	0,26%
OTH	60 000	390 443	388 980	6,01%	0,11%
SAH	40	374	374	0,01%	0,00%
SOTUVER	68 612	533 713	453 114	7,01%	0,34%
TELNET	9 500	68 972	54 464	0,84%	0,09%
TL	30	698	630	0,01%	0,00%
TPR	20 000	110 190	85 220	1,32%	0,04%
TUNIS RE	31 069	362 049	282 479	4,37%	0,21%
UIB	34 440	657 567	465 078	7,19%	0,20%
<b>Titre OPCVM</b>					
FCP AXIS K PRUDENT	30	33 328	66 397	1,03%	0,46%
FCP CAPITALISATION ET GUARANTIE	176	176 000	236 039	3,65%	0,44%
<b>OBLIGATIONS DE SOCIETES:</b>	<b>5 810</b>	<b>232 400</b>	<b>236 300</b>	<b>3,65%</b>	
ATL 2010/1	5 810	232 400	236 300	3,65%	
<b>TOTAL</b>		<b>5 982 961</b>	<b>5 012 597</b>	<b>77,51%</b>	

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

-----

Exercice de douze mois, clos le 31 Décembre 2013

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur :

- 1) l'examen des états financiers, ci joints, de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, comprenant, outre l'état des sûretés visé à l'article 201 du Csc et les notes aux états financiers, un bilan développant un total de 6 467 305, Dinars, un état de résultat comportant des sommes distribuables de l'exercice de 72 267, Dinars et un état de variation de l'actif net, accusant une variation négative de 483 346, Dinars.
  
- 2) les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci joints, étant arrêtés et présentés par votre conseil d'administration notre responsabilité consiste en l'occurrence à les auditer en vue d'émettre un avis sur leur régularité et sincérité.

Nous avons examiné les Etats financiers selon les Normes de la profession ; ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser nos examens de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et/ou de fraudes.

Notre examen a comporté en effet des diligences pour :

- \* collecter et examiner les éléments probants justifiant les données reflétées par les Etats financiers ;
- \* évaluer la fiabilité du contrôle interne et des systèmes d'établissement des Etats financiers ;
- \* vérifier le caractère approprié et raisonnable des méthodes comptables appliquées et, également, des estimations comptables retenues et de la présentation d'ensemble des Etats financiers et, pour évaluer le risque que les Etats financiers contiennent des anomalies significatives et/ou des fraudes.

### **I - Opinion sur les états financiers :**

Notre audit nous a fourni une base raisonnable à l'expression de notre opinion, comme suit :

Nous certifions que les états financiers, ci joints, de votre SICAV, sont réguliers et sincères et reflètent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs conformément aux principes comptables généralement admis, les actifs nets de votre Sicav au 31 décembre 2013 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, telles que définies par l'article 27 du code des organismes de placements collectifs.

Sans remettre en cause l'opinion, ci-dessus, devons nous vous informer aussi que :

- \* les états financiers d'«Arabia Sicav» ci-joints ont enregistré un changement de méthode de présentation, sans incidence sur la valeur liquidative et les sommes distribuables de l'exercice, ayant concerné les frais et honoraires autres que ceux du gestionnaire et du dépositaire, logés précédemment dans la rubrique

« Opérateurs créditeurs », sont présentés au 31 décembre 2013 au niveau de la rubrique « Autres créditeurs divers ».

- \* les autres actifs figurant au Bilan comprennent des placements monétaires Impayés antérieurement à l'exercice, couverts à due concurrence par des plus values réalisées, d'un montant nominal au 31 décembre 2013 de 339 999, Dinars et convertis en créances productives d'intérêt fixé à TMM majoré d'un demi point l'an, payables sur une durée de 15 années.
- \* la comptabilité est tenue par une application informatique ne permettant pas la remontée en chaîne des données calculées automatiquement y enregistrées.

## **II – Vérifications et informations spécifiques :**

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler concernant la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre conseil d'administration sur les résultats et les actifs nets de votre Sicav pour l'exercice clos, le 31 décembre 2013.

Tunis, le 10 avril 2014

**Le Commissaire aux Comptes**

**Samia BELHADJ**

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

-----

Exercice de douze mois, clos le 31 décembre 2013

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Il nous appartient selon les dits articles, de vous communiquer les caractéristiques, modalités et conditions essentielles des conventions et/ou opérations, visées par ces articles, que notre audit des opérations pour l'exercice écoulé a permis de déceler, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien-fondé et, ce pour vous permettre d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à leur conclusion en vue de leur éventuelle approbation.

### **A) Conventions et opérations réalisées durant l'exercice autres que les rémunérations des dirigeants :**

Votre Président nous a informés par avis du 10 avril 2014 de l'absence à la fin de l'exercice de conventions et opérations visées par l'article 200 du Csc ; à l'exception :

1- des jetons de présence alloués en 2013, en vertu d'une décision de votre AGO du 26 avril 2013, aux administrateurs et votre président pour un montant brut de 10 000, Dinars

soit, un montant net par administrateur, de 1 000, Dinars

2- Les honoraires revenant à :

- l'AFC en sa qualité de gestionnaire, s'élèvent en TTC à 76 480, Dinars
- l'ATB en sa qualité de dépositaire, s'élèvent en TTC à 1 180, Dinars
- 

### **B) Conventions et engagements de la société envers les dirigeants : Néant**

Aussi, devons nous vous informer enfin que notre audit des opérations et comptes pour l'exercice 2013, n'a pas relevé d'autres opérations ou conventions réglementées que celles mentionnées, ci-dessus ; lesquelles ont été conclues et autorisées antérieurement à l'exercice avec deux administrateurs de votre Sicav, à savoir : l'**AFC** et l'**ATB**.

Tunis, le 10 avril 2014

**Le commissaire aux comptes**

**Samia BELHADJ**